

Faible quantité des équipements agricoles importés malgré leur accroissement considérable entre 2013 et 2016. En 2013, une entreprise a en moyenne importé 14 tracteurs, sept moissonneuses-batteuses, 53 motopompes, 39 kits d'irrigation, 34 équipements de travail du sol et de semis. Parmi elles, une seule a importé des quantités atteignant 504 pulvérisateurs, 136 motoculteurs et 133 presses à huile.

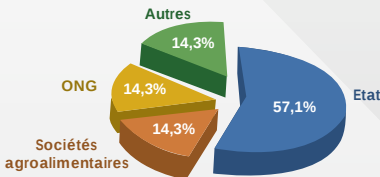
Les équipements agricoles importés ont connu une augmentation exponentielle en 2016, à l'exception de celles des motopompes et des pulvérisateurs. La quasi-totalité du programme d'équipement du monde rural a été exécuté par une seule entreprise. Les entreprises enquêtées n'ont presque pas importé d'équipements de récolte, de poste-récolte et de transformation en 2013 et 2016. Une seule d'entre elles a importé en 2016, 30 arracheuses d'arachide, 45 batteuses et 35 récolteuses-batteuses (Tableau 1).

Tableau 1 : Quantité moyenne des équipements agricoles importés par entreprise : 2013 et 2016

Types d'équipements agricoles importés	2013				2016			
	Quantité moyenne importée	Min	Max	CV	Quantité moyenne importée	Min	Max	CV
Tracteur	14	3	50	1,47	203	1	600	1,69
Moissonneuse batteuse	7	7	7	-	205	205	205	-
Motopompe	53	5	185	1,42	4	1	8	1,03
Kit d'irrigation	39	1	100	1,20	80	60	100	0,35
Equipement de travail du sol et de semis	34	3	80	1,18	205	205	205	-
Pulvérisateur	504	7	1000	1,39	50	50	50	-
Motoculteur	136	3	500	1,79	600	600	600	-
Presse à huile	133	133	133	-	-	-	-	-
Arracheuse d'arachide	-	-	-	-	30	30	30	-
Batteuse riz / arachide	-	-	-	-	45	45	45	-
Récolteuse/batteuse	-	-	-	-	35	35	35	-

Une forte variabilité des clients. L'Etat, à travers les projets et programmes reste le principal client des entreprises d'importation et de distribution de matériel agricole. En 2013, trois entreprises sur 8 ont déclaré avoir accompagné l'Etat dans la réalisation de ses objectifs en équipements agricoles. En 2016, cette proportion a légèrement augmenté pour l'Etat : quatre entreprises sur sept (Graphique 8).

Graphique 5 : Types de clients



Source : Enquête PAPA-CRES, 2017

La plupart des entreprises de fabrication artisanale et de maintenance de matériel agricole se trouvent confrontées à des contraintes parmi lesquelles on peut citer :

- dysfonctionnement du marché des importations de matériel agricole : l'exclusivité de l'importation du programme d'équipement de l'Etat est confiée à une seule entreprise ;
- exclusion de plusieurs entreprises du processus d'importation et de distribution ;
- faillite ou reconversion de plusieurs entreprises dans d'autres secteurs d'activité ;
- concurrence déloyale du secteur informel ;
- lourdeur des procédures administratives au niveau du port : retards dans la réception du matériel importé et non-respect des délais de livraison.

RÉSUMÉ

- Un secteur d'importation et de distribution de matériel agricole dominé par le formel
- Une nette croissance du nombre d'entreprises créées à partir de l'année 2000
- Une coopération relativement forte avec les institutions de recherche
- Une forte variabilité des institutions de recherche.
- Une faible proportion des entreprises mène des activités de développement
- Un niveau d'instruction des chefs d'entreprise dominé par le supérieur
- Une formation professionnelle des chefs relativement orientée vers la technique
- Une faible quantité d'équipements agricoles importés
- Une forte variabilité des clients



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'EQUIPEMENT RURAL



PROJET D'APPUI AUX POLITIQUES AGRICOLES

INFORMATIONS SUR NOS RÉSULTATS D'ENQUÊTES

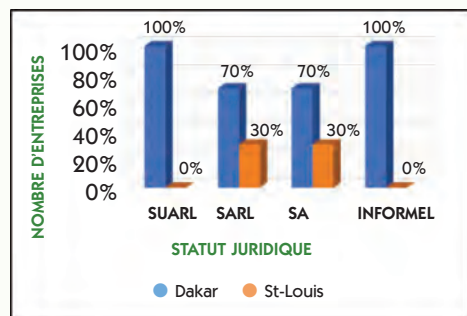
Importation et distribution de matériel
agricole au Sénégal : des entreprises
majoritairement formelles



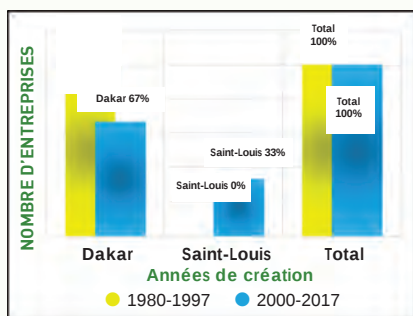
□ Un secteur d'importation et de distribution de matériel agricole dominé par le formel. Essentiellement concentrées dans les régions de Dakar et Saint-Louis, les entreprises importatrices de matériel agricole sont presque toutes formelles. La proportion d'entreprises évoluant dans l'informel a fortement baissé passant de 44,4% au démarrage à 22,2% en 2017 (Graphique 1).

□ Une nette croissance du nombre d'entreprises créées à partir de l'année 2000. Agées de 15 ans en moyenne, les deux tiers des entreprises ont vu le jour après l'année 2000.

Graphique 1 : Statut juridique des entreprises



Graphique 2 : Date de création des entreprises



Source : Enquêtes PAPA-CRES, 2017¹.

□ Une coopération relativement forte avec les institutions de recherche. Plus de la moitié des entreprises d'importation et de distribution de matériel agricole (56%) entretiennent des relations avec les institutions de recherche.

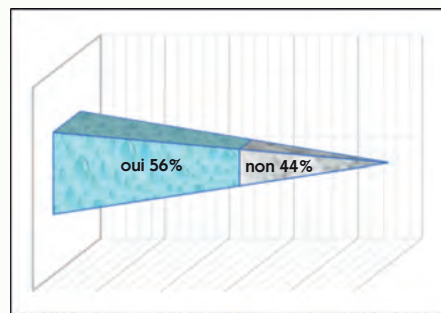
□ Une forte variabilité des institutions de recherche.

L'ISRA est la principale institution de recherche qui entretient des relations avec les entreprises d'importation et de distribution de matériel agricole (57%), suivi de l'ITA (29%) et de la FAO (14%).

¹ Un nombre de 16 entreprises a été recensé et neuf ont accepté de renseigner le questionnaire.



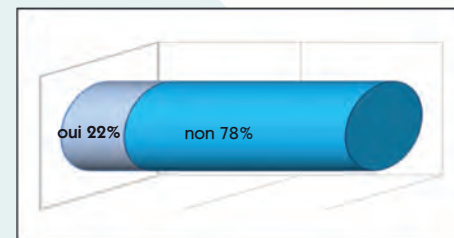
Graphique 3 : Relation avec les institutions de recherche



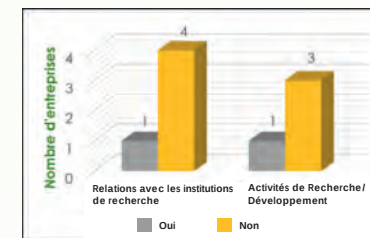
Source : Enquête PAPA-CRES, 2017.

□ Une faible proportion des entreprises mène des activités de développement. L'écrasante majorité des entreprises (78%) ne mènent pas d'activités de développement.

Graphique 5 :



Graphique 6 :



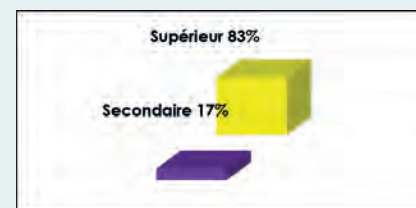
Caractéristiques des chefs d'entreprise

□ Un niveau d'instruction des chefs d'entreprise dominé par le supérieur.

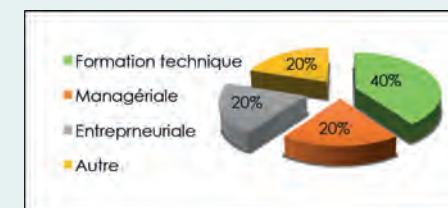
Cinq chefs d'entreprise sur six déclarent avoir atteint le niveau d'enseignement supérieur.

□ Une formation professionnelle des chefs relativement orientée vers la technique. Deux chefs d'entreprise sur cinq ont reçu une formation technique.

Graphique 7 :



Graphique 8 :



Source : Enquête PAPA-CRES, 2017¹.

¹ Enquête menée auprès de 348 entreprises dans les 14 régions du Sénégal